



PROJET D'ORIENTATIONS PASTORALES

à travailler
en équipes synodales



Sommaire

Introduction de Mgr Souchu	3
Modalités du travail en équipes synodales	5
Itinéraire 1 : Des communautés ancrées dans le Christ	9
▪ Sujet 1.1 : Une catéchèse pour tous et par tous	9
▪ Sujet 1.2 : Pour une pastorale renouvelée des sacrements	10
▪ Sujet 1.3 : Célébration du dimanche et ministres ordonnés	11
Itinéraire 2 : Des communautés renouvelées par l'Évangile	14
▪ Sujet 2.1 : Les structures pastorales diocésaines au service de la mission de l'Église	14
▪ Sujet 2.2 : Le renouvellement et l'accompagnement des personnes en responsabilité ecclésiale	16
Itinéraire 3 : Des communautés à l'écoute des changements du monde	18
▪ Sujet 3.1 : La mission - l'évangélisation	18
▪ Sujet 3.2 : L'accompagnement des adolescents, étudiants et jeunes professionnels dans la société actuelle	20
▪ Sujet 3.3 : L'écologie et la Création	22
▪ Sujet 3.4 : Vivre la fraternité dans l'Église diocésaine	23
Annexe : Démarche proposée pour réfléchir sur le Sujet 2.1	18
Prière du Synode	28



SECRETARIAT DU SYNODE
Maison diocésaine Saint Jean-Paul II
102, avenue Francis Planté- 40100 DAX
Tél. : 07 57 43 20 30
E-Mail : synode@diocese40.fr



Introduction de Mgr Souchu



Chers amis,

Les membres de l'Assemblée synodale, réunis les 16 et 17 novembre 2024 à Aire-sur-l'Adour, ont réfléchi, discerné et voté dans un climat de fraternité, de confiance et de communion. Mais ils n'étaient pas seuls : beaucoup de diocésains étaient en union avec eux et les portait par la prière qu'elle soit individuelle ou communautaire.

Suivant les dispositions générales de cette session, il s'agissait, pour eux, de travailler les propositions, issues des 283 équipes synodales, sur les 10 sujets des trois itinéraires de notre synode diocésain, puis d'émettre un vote pour prioriser les propositions retenues.

Le présent document de travail constitue donc le fruit de la réflexion et des votes indicatifs de l'Assemblée synodale et je remercie les membres du secrétariat du synode d'avoir pu, dans des délais très brefs, le réaliser.

Les directives de l'Église concernant les synodes diocésains stipulent qu'un synode constitue l'organe de gouvernance le plus important et le plus représentatif du diocèse ; il associe l'Église locale aux décisions qui contribuent à façonner les priorités et la mission du diocèse. Voilà pourquoi il faut continuer la route, et passer des propositions retenues par l'assemblée synodale à de véritables orientations pastorales, qui seront votées par la prochaine assemblée synodale des 17 et 18 mai 2025, et qui seront promulguées par décrets synodaux le 14 septembre 2025.

Ce document est à destination de tous les chrétiens du diocèse et particulièrement de tous ceux et celles qui se sont retrouvés en équipe synodale au premier trimestre 2024. En effet, il s'agit maintenant de poursuivre la marche en avant en sollicitant la réflexion de ces équipes synodales, déjà constituées ou à constituer, suivant les modalités décrites dans ce document. Nous arrivons donc progressivement dans la phase ultime de notre synode diocésain à laquelle chaque chrétien qui le souhaite peut participer.

Comme cette phase est décisive pour l'avenir de notre diocèse, je voudrais simplement vous rappeler deux lignes de conduite qu'ont déjà suivies les membres de l'assemblée synodale :

- Bien garder à l'esprit le thème de notre synode diocésain : *Oser l'espérance dans nos communautés chrétiennes*. La promulgation des orientations du synode ne sera pas un fourre-tout de ce que nous voulons ou de ce que nous ne voulons pas pour le diocèse. Cette promulgation devra être une source d'espérance, afin d'envisager l'avenir de notre Église avec confiance, surtout en cette année jubilaire 2025 où le pape François nous donne comme thème : *Pèlerins de l'Espérance*.
- Nous laisser conduire par l'Esprit-Saint. Cela exige, pour chacun de nous, une réelle conversion. Nous ne sommes pas là pour combler des manques, mais pour nous mettre en état de recevoir ce que Dieu veut pour son Église, et particulièrement pour l'Église diocésaine d'Aire et Dax.

Je souhaite donc à tous et à toutes de fructueuses rencontres en équipes synodales, afin d'oser l'espérance dans nos communautés chrétiennes.

Nicolas Souchu

+ Nicolas SOUCHU
Évêque d'Aire et Dax



Modalités du travail en équipes synodales

1) Objet de ce nouveau travail

Le but de ce nouveau travail demandé aux équipes synodales est multiple :

- Prendre connaissance des propositions retenues par l'Assemblée synodale, lors de la session des 16 et 17 novembre 2024.
- Participer à la rédaction finale des orientations pastorales qui seront votées par l'Assemblée synodale, lors de la session des 17 et 18 mai 2025, puis promulguées par décret synodal.
- Laisser émerger les idées sur la manière de mettre en œuvre les orientations pastorales avant promulgation.
- Inviter les membres des équipes synodales à s'impliquer dans la mise en œuvre concrète de ces orientations pastorales.

2) Concrètement :

Vous êtes invités, en équipe synodale, à **poursuivre la réflexion sur le sujet** (ou les sujets) que vous avez travaillé(s) au cours de l'hiver 2024. S'il s'agissait d'un sujet de l'itinéraire 2, vous pouvez choisir un des sujets actuels de cet itinéraire, modifié à la suite de la 1ère session.

Dès maintenant, nous vous invitons à organiser, rapidement, **une ou deux rencontres** et à nous faire parvenir le résultat de votre réflexion, **avant le 28 février 2025**.

Nous vous rappelons que peuvent participer aux équipes synodales des personnes qui n'ont pas participé au travail initial.

Si vous avez travaillé plusieurs sujets en équipe, vous pouvez bien sûr poursuivre la réflexion sur tous les sujets que vous avez travaillés, ou sur un seul, selon le choix de votre équipe.

3) Mise en œuvre

a) Avant la première rencontre en équipe :

Inviter chaque membre de l'équipe à préparer la réunion.

À cet effet :

- Lire l'introduction de Mgr Souchu.
- Lire chaque proposition d'orientation pastorale du sujet travaillé.
- Pour chacune de ces propositions, réfléchir personnellement aux questions suivantes :
 - **En quoi cette orientation pastorale ose-t-elle l'espérance ?**
 - **En quoi cette orientation répond-elle, ou non, à nos préoccupations ?**
 - **Comment verriez-vous sa mise en œuvre ? Avec qui ?**

Nous attirons votre attention sur l'itinéraire 2

- En raison de l'imbrication des sujets 2.1 et 2.2, nous avons réuni ces deux sujets en un seul. Nous l'avons intitulé : « *Sujet 2.1 - Les structures pastorales diocésaines au service de la mission de l'Église.* »
- Pour ce sujet, il s'agit toujours de propositions qui nécessitent que l'on poursuive la réflexion (et non d'orientations pastorales comme pour les autres sujets). Ces propositions sont accompagnées de questions auxquelles nous vous demandons de bien vouloir répondre par écrit. Vous trouverez, en annexe page 25-26, une démarche à suivre en équipe pour y réfléchir.
- Le Sujet 2.3 « *Le renouvellement et l'accompagnement des personnes en responsabilité ecclésiale* » devient, désormais, le Sujet 2.2 dans le document de travail.

b) Pendant la ou les rencontre(s)

- Commencer par un **temps de prière** comprenant celle du Synode diocésain. S'appuyer aussi sur le *Lien spirituel*, la lettre mensuelle de soutien spirituel du Synode (à retrouver sur <https://osons-lesperance.diocese40.fr/category/ressources-spirituelles/>).
- Faire ensuite un **tour de table** où chacun exprime en quelques mots dans quel état d'esprit il reçoit cette orientation pastorale, ou encore proposition pour le sujet 2.1.
- **Lire** à voix haute de la première orientation. Puis chacun s'exprime sur les 2 premières questions qu'il a préparées.
 - **En quoi cette orientation ose-t-elle l'espérance ?**
 - **En quoi cette orientation répond-elle, ou non, à nos préoccupations ?**

Il est important de prendre un temps d'écoute où chacun, à tour de rôle, s'exprime sans être interrompu.

- **Échanger** sur ce qui a été dit, demande d'éclaircissement.
- **Réfléchir** à partir des questions suivantes :
 - **Voyez-vous un point essentiel qui ait été omis et qu'il serait important d'ajouter ?**
 - **Comment mettriez-vous cette orientation, ou proposition en œuvre ?**
 - **Certains d'entre vous seraient-ils prêts à participer à sa mise en œuvre** (nom et coordonnées) ?

Dans cette réflexion, vous devez garder bien présent à l'esprit qu'il s'agit de mettre en œuvre cette orientation dans notre diocèse, aujourd'hui et dans les années à venir.

- **La même démarche** peut être appliquée à toutes les orientations sur lesquelles vous souhaitez réfléchir.

À la fin de la rencontre (ou de chaque rencontre), prenez le temps de **rendre grâce** pour la richesse de vos échanges et pour le travail réalisé ensemble.

c) Après la ou les rencontre(s) : retour de votre réflexion au Secrétariat général du Synode.

Le retour que vous enverrez au Secrétariat général du Synode portera sur les deux questions suivantes, à l'exception du sujet 2.1 qui comporte des questions spécifiques :

- Voyez-vous un point essentiel qui ait été omis et qu'il serait important d'ajouter ?

Cette première partie servira à l'élaboration du second Cahier synodal, qui contiendra les orientations pastorales soumises au vote des membres de l'Assemblée, lors de la session des 17 et 18 mai 2025.

Votre réflexion doit donc valider l'orientation telle qu'elle apparaît dans le document de travail qui fait suite à la session des 16 et 17 novembre, ou bien l'enrichir par des précisions, des modifications, des ajouts, que vous considérez importants pour notre diocèse.

- Comment mettriez-vous en œuvre cette orientation ? Certains d'entre vous sont-ils prêts à participer à sa mise en œuvre (nom et coordonnées) ?

Cette deuxième partie sera traitée une fois que l'orientation aura été votée et promulguée par notre évêque Mgr Souchu. Elle sera ensuite travaillée par l'équipe qui mettra en œuvre son application.

Elle doit donc contenir des suggestions pratiques ainsi que les coordonnées de celles et ceux qui seraient prêts à participer à cette mise en œuvre.

Votre travail doit être communiqué au plus tard le 28 février 2025 :

Pour cela, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir ce formulaire en ligne : <https://osons-lesperance.diocese40.fr/2024/11/28/retour-des-equipes-synodales-janvier-fevrier-2025/>

Si cela ne vous est pas possible,

merci de privilégier un envoi par mail : synode@diocese40.fr



Pour toute question, vous pouvez contacter Nathalie Journé au Secrétariat général du synode
07 57 43 20 30 – synode@diocese40.fr

Bon travail !

Le Conseil synodal



Itinéraire 1

Des communautés ancrées dans le Christ

Sujet 1.1 - Une catéchèse pour tous et par tous

ORIENTATIONS PASTORALES PROPOSÉES

1 - Accompagner et former tous les acteurs de la catéchèse.

En relation avec le Service diocésain de la Catéchèse

Former tous les catéchistes sur la base du *Directoire pour la Catéchèse*.

Veiller à ce qu'ils bénéficient d'une formation continue, et qu'ils soient en capacité d'utiliser la richesse des outils catéchétiques existants pour s'adapter à celles et ceux qu'ils accompagnent.

Dans cette formation, intégrer le respect de la Création et l'importance de l'écologie intégrale.

Nourrir la spiritualité des catéchistes et des accompagnateurs en leur proposant des temps forts spirituels pour eux-mêmes. Ils pourront ensuite les faire vivre à celles et ceux dont ils ont la responsabilité.

Dans les paroisses et les aumôneries, remettre aux responsables de la catéchèse une lettre de mission pour un mandat de trois ans, éventuellement renouvelable, avec une relecture à la fin de chaque année pastorale.

Renforcer les relations entre les équipes de catéchistes, les équipes liturgiques et les prêtres, en vertu des liens qui unissent la catéchèse et la liturgie.

2 - Mettre en place une catéchèse pour tous les chrétiens quel que soit leur âge.

En relation avec le Service diocésain de la Catéchèse

Mettre en place une catéchèse pour tous : sur le contenu de la foi chrétienne, sur la Parole de Dieu, sur les sacrements et sur l'éthique.

Adapter cette catéchèse à toutes les personnes, notamment aux personnes en situation de handicap.

3 - Former et instituer des fidèles laïcs pour le ministère de catéchiste.

Mettre en œuvre le motu proprio *Antiquum ministerium* du Pape François, du 10 mai 2021, afin que des fidèles laïcs, après avoir reçu la formation nécessaire, soient institués catéchistes. ●

Sujet 1.2 – Pour une pastorale renouvelée des sacrements

ORIENTATIONS PASTORALES PROPOSÉES

1 - Déployer la pastorale du baptême des petits enfants.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Dans un itinéraire de type catéchuménal concernant la préparation au baptême, insister auprès des parents sur la signification du baptême et sa dimension ecclésiale, sur l'importance des trois sacrements de l'initiation chrétienne, ainsi que sur leur engagement à donner une éducation chrétienne à leurs enfants.

Favoriser la célébration des baptêmes au cours des messes dominicales afin de mettre davantage en lumière la dimension ecclésiale du baptême.

Constituer des équipes de préparation au baptême et les former.

Encourager la participation du parrain et de la marraine aux étapes de la préparation au baptême de leur filleul(e).

2 - Renforcer la préparation au sacrement de la confirmation dans la vie chrétienne.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Élaborer un itinéraire de type catéchuménal qui tienne compte de l'âge (enfants, adolescents, adultes) et de la situation de celles et ceux qui recevront le sacrement de confirmation.

Faire en sorte que cet itinéraire intègre l'unité des trois sacrements de l'initiation chrétienne selon l'ordre de l'Église des premiers siècles (baptême - confirmation - eucharistie).

Veiller à ce que cet itinéraire comprenne des étapes liturgiques à vivre en relation avec la communauté paroissiale ou l'aumônerie pour les plus jeunes.

> *Après la confirmation :*

Accompagner les confirmés dans leur vie de foi, en leur proposant d'intégrer une paroisse, un mouvement, une aumônerie, un parcours de formation, un service ecclésial, etc.

3 - Développer la préparation au sacrement de l'eucharistie.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Préparer un itinéraire de type catéchuménal qui comprenne des étapes liturgiques à vivre en relation avec la communauté paroissiale.

Élaborer une formation qui rende plus visible l'unité des trois sacrements de l'initiation chrétienne.

Célébrer la première des communions après un accompagnement

personnalisé, et non à un âge déterminé, ni en fonction d'un nombre d'années de catéchèse effectué.

En conséquence, mener une réflexion sur les célébrations de la première des communions qui pourraient avoir lieu tout au long de l'année avec des petits groupes d'enfants, de jeunes, qui chemineraient à leur rythme.

4 - Réhabiliter le sacrement de pénitence et de réconciliation.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Dans les paroisses, les aumôneries et les mouvements, tout faire pour remettre en valeur le sacrement de pénitence et de réconciliation, en rappelant qu'il est l'expression concrète de l'amour miséricordieux de Dieu à l'égard de chacun.

Proposer des catéchèses ou des formations sur l'importance de ce sacrement.

Proposer des célébrations pénitentielles avant les grandes fêtes, avec confession individuelle.

Là où c'est possible, proposer le sacrement de pénitence et de réconciliation à jour et heure fixe.

5 - Mettre davantage en lumière l'importance du sacrement des malades.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Élaborer un itinéraire de type catéchuménal qui permette à toute personne malade de se préparer à recevoir ce sacrement.

Instituer des catéchèses paroissiales sur le sacrement des malades et sur sa dimension communautaire.

Organiser une célébration annuelle en paroisse, au cours de la messe dominicale, et/ou dans les EHPAD.

Former des laïcs et des diacres à la préparation de ces célébrations.

6 - Soutenir davantage l'engagement de celles et ceux qui souhaitent recevoir le sacrement du mariage.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

> *Avant la célébration :*

Proposer un itinéraire de type catéchuménal qui comprenne des étapes liturgiques, dont celle qui a lieu durant la journée diocésaine des fiancés.

Proposer à des couples des paroisses (en plus de ceux de l'équipe de préparation) de faire office de parrains-marraines afin de créer un lien fraternel et spirituel.

> *Après la célébration :*

Accompagner les jeunes couples afin qu'ils puissent grandir dans leur foi, la transmettre et trouver leur place dans les communautés chrétiennes. ●

Sujet 1.3 – Célébration du dimanche et ministres ordonnés

ORIENTATIONS PASTORALES PROPOSÉES

1 - Le dimanche, Jour du Seigneur, célébrer le Christ Ressuscité.

Dans des communautés ecclésiales rassemblées, image du corps du Christ.

Des communautés qui accueillent et prennent soin de chacun de leurs membres.

Des communautés dont les membres sont initiés à la signification des différents temps de la messe, des rites et des gestes.

Des communautés où les équipes liturgiques veillent à préparer de belles célébrations eucharistiques : choix et formation des lecteurs, qualité des chants, etc.

En donnant toute sa place à la Table de la Parole :

En déployant les gestes de vénération de la Parole de Dieu prévus par le Missel Romain et en expliquant, si nécessaire, leur signification.

En formant et en instituant des laïcs en vue du ministère du lectorat, selon le Motu proprio *Spiritus Domini* du pape François du 11 janvier 2021.

En développant, à l'échelle diocésaine, une formation à l'homélie.

En portant une attention particulière à la liturgie eucharistique.

Avec trois priorités :

Former et instituer des laïcs en vue du ministère de l'acolytat, selon le Motu proprio *Spiritus Domini* du pape François du 11 janvier 2021.

Développer la présence et la formation des servants d'autel.

Veiller au respect de la célébration prévue par le Missel Romain.

2 - Inviter, dans notre diocèse, une communauté de prêtres plus jeunes ayant un charisme auprès de tous.

Conduire une réflexion sur la possibilité d'appeler, dans notre diocèse, une communauté de prêtres plus jeunes.

Conduire une réflexion sur la possibilité d'appeler, dans notre diocèse, une communauté religieuse apostolique.

3 - Redéfinir les missions du Service diocésains des Vocations

En lien avec la Pastorale des Jeunes, de manière :

À intégrer davantage la question des vocations sacerdotales, religieuses ou de la vie consacrée dans tous les rassemblements de jeunes et événements diocésains.

À favoriser des rencontres entre jeunes et prêtres/religieux/religieuses, dans les aumôneries, les mouvements, les établissements scolaires, etc.

À proposer des supports de différents types pour aider les jeunes et leurs accompagnateurs à découvrir la beauté de la vie sacerdotale, religieuse ou consacrée.

En lien avec les paroisses et les Ensembles pastoraux

En proposant régulièrement des temps de prière pour les vocations.

En donnant davantage d'éclat au Dimanche des vocations.

En lien avec le Service du Diaconat permanent

En faisant davantage connaître le Diaconat permanent.

En appelant des hommes, mariés ou non, au diaconat permanent, et en mettant tout en œuvre pour qu'ils puissent répondre à l'appel de l'Église.

4 - Mettre en place des célébrations de la Parole de Dieu et former des laïcs pour les préparer et les conduire.

Qu'est-ce qu'une célébration de la Parole ?

C'est un temps particulier où des chrétiens se rassemblent au nom du Christ Ressuscité pour écouter et méditer sa Parole, et pour prier ensemble. C'est donc une occasion privilégiée de rencontre avec le Seigneur.

« On favorisera la célébration sacrée de la Parole de Dieu (...) les dimanches et jours de fêtes, surtout dans les localités privées de prêtre. » (Concile Vatican II, *Constitution sur la liturgie*, n°35).

Une célébration de la Parole n'est pas une messe. Le dimanche, en l'absence de prêtre sur une paroisse, une célébration de la Parole permet à une communauté de se rassembler pour célébrer le Jour du Seigneur. ●

Par qui ?

- Par des laïcs missionnés par l'évêque, qui recevront une formation biblique et liturgique.

Support :

Proposer un guide liturgique qui pourrait s'intituler *Célébrations de la Parole de Dieu*.

Itinéraire 2

Des communautés renouvelées par l'Évangile

Sujet 2.1 - Les structures pastorales diocésaines au service de la mission de l'Église

Ce nouveau sujet 2.1 regroupe les deux sujets 2.1 et 2.2 du Cahier synodal tant les domaines dont ils traitaient étaient imbriqués l'un dans l'autre.

Il est conseillé aux équipes synodales qui vont travailler ce sujet d'être accompagnées par une ou des personnes connaissant bien les structures pastorales paroissiales et diocésaines.

Pour mener à bien la réflexion en équipe sur la première proposition, une démarche spécifique est proposée en annexe en pages 25-26.

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS PASTORALES

1 - Réorganiser les structures territoriales et pastorales

Lors de la première session de l'Assemblée synodale, à Aire-sur-l'Adour, le groupe de travail chargé de ce sujet a retenu deux propositions de réorganisation (A et B) parmi celles qui avaient été présentées dans le Cahier synodal, et il en a proposé une troisième (C).

- **Proposition A** - Regrouper toutes les paroisses en ensembles pastoraux avec une seule EAP (Équipe d'Animation Pastorale) et un CPP (Conseil Pastoral Paroissial) dans chaque paroisse.
- **Proposition B** - Organiser le diocèse autour de pôles territoriaux regroupant plusieurs paroisses où des prêtres, en coresponsabilité avec des laïcs, assurent des services différents : prière, évangélisation, pastorale sacramentelle, pastorale des jeunes, catéchèse, formation des laïcs, diaconie et service du frère.
- **Proposition C** - Organiser le diocèse en ensembles pastoraux regroupant plusieurs paroisses où les prêtres, en coresponsabilité avec les laïcs, assurent les différents services, tout en favorisant la création de petites communautés de proximité qui facilitent l'annonce de l'Évangile.

À partir de ces trois propositions, nous vous demandons d'élaborer le Modèle pastoral qui vous semble le plus pertinent pour notre diocèse, et de justifier votre choix.

Au cœur de cette réflexion, figure cette conviction émise par la première session de l'Assemblée synodale : prêtres, diacres et laïcs, au titre de leur baptême, participent ensemble à la mission d'évangélisation. Chacun d'entre eux, avec ses charismes et sa spécificité, est coresponsable de cette mission.

Dans le Modèle pastoral que vous proposez, que deviennent alors, selon vous, CPP (Conseil Pastoral Paroissial), EAPP (Équipe d'Animation Pastorale Paroissiale), EARP (Équipe d'Animation de Relais Paroissial), CEP (Conseil économique paroissial) ?

Dans ce Modèle pastoral, comment voyez-vous la place du curé, des autres ministres ordonnés et des laïcs en ce qui concerne la coresponsabilité et l'entraide ?

2- Organiser les services diocésains en quatre pôles pastoraux et favoriser la synodalité.

- **Pôle Annonce de la Foi** qui regrouperait les missions liées à l'évangélisation : catéchèse, catéchuménat, formation, pastorale des jeunes, pastorale familiale, vocations, œcuménisme.
- **Pôle Diaconie et Service du frère (ou Services de l'Homme)** qui regrouperait les missions liées à la pastorale de la santé (aumônerie des hôpitaux, hospitalité landaise, FCPMH, SEM, etc.), à la pastorale en milieu carcéral, auprès des gens du voyage et des migrants.
- **Pôle Prier et Célébrer** qui regrouperait les missions liées à la vie spirituelle (prière, méditation, accompagnement spirituel, etc.), à la pastorale liturgique et sacramentelle, aux pèlerinages .
- **Pôle Communion** : économat/services administratifs, communication, bibliothèque.

Que pensez-vous de cette réorganisation ?

Faut-il un coordinateur au sein de chaque pôle pastoral ?

Quel serait son rôle ?

Comment vivre, selon vous, la synodalité entre les différents services diocésains ? ●

Sujet 2.2 - Le renouvellement et l'accompagnement des personnes en responsabilité ecclésiale

ORIENTATIONS PASTORALES PROPOSÉES

1 - Mieux définir les missions pour les laïcs engagés dans la vie de l'Église.

Pour les laïcs engagés dans une mission ecclésiale (LEME)

- *Mission des LEME*

Établir, pour chaque mission, une lettre de mission signée par l'intéressé(e) : une mission claire (objectifs, compétences, moyens d'évaluation, perspectives), pour une durée de 3 ans, renouvelable ou non, avec une limite d'âge.

Pour les bénévoles, revoir la charte existante, de façon à vérifier qu'elle protège tant le bénévole que la paroisse ou le diocèse.

Limiter le renouvellement à deux mandats consécutifs, et exiger une pause après le deuxième mandat.

- *Statut des LEME*

Réfléchir à un statut de Laïc en Mission Ecclésiale pour les salariés. Ce statut pourrait être mentionné dans la convention collective de l'Association diocésaine. Mieux définir leur contrat de travail.

Mettre en place une grille de défraiement ou d'indemnisation pour les LEME bénévoles en charge de responsabilités exigeant une certaine compétence.

Mettre en place un vrai service des Ressources humaines au sein du diocèse.

En complément du Conseil de Médiation, créer une Commission diocésaine d'écoute et d'arbitrage pour gérer les difficultés, voire les conflits.

Pour les laïcs bénévoles dans les paroisses et services

Établir, pour les services rendus en Église, un document qui, en complément de la charte du bénévolat, précise les caractéristiques du service, sa durée, son renouvellement.

Accompagnement de toute personne engagée dans la vie de l'Église

Veiller à ce que chaque personne engagée dans la vie de l'Église soit accompagnée dans sa mission, en proposant des temps d'évaluation réguliers avec son responsable, des propositions de formation et de ressourcement.

2 - Nous enrichir de nos diversités dans une plus grande communion.

- *Sensibiliser à "la spiritualité de la communion"*

Affirmer de manière claire que "la spiritualité de la communion" est un fondement constitutif et préalable de toute action pastorale.

Sensibiliser à "la spiritualité de la communion" en organisant une journée de formation pour tous les membres d'une communauté donnée : clercs, religieux et religieuses, laïcs engagés ou non dans la vie de l'Église.

- *Rechercher toutes les occasions pour éveiller le sens de la responsabilité et susciter, en chaque baptisé, le désir de s'engager selon ses talents et ses charismes.*

- *Assurer une relecture régulière et approfondie de tous les projets diocésains et paroissiaux en vue d'une meilleure communion.*

Une fois par an, inviter toutes les personnes engagées dans la vie de la paroisse à un temps de relecture et d'évaluation de ce qu'elles ont vécu dans leur mission. Y participeraient également les personnes qui rendent des services occasionnels.

Informé et consulter les paroissiens à chaque étape d'un projet en cours, afin de favoriser leur engagement et leur connaissance de la vie paroissiale. ●

Itinéraire 3

Des communautés à l'écoute des changements du monde

Sujet 3.1 - La mission – L'évangélisation

ORIENTATIONS PASTORALES PROPOSÉES

1 - Accompagner l'action missionnaire par la prière.

Constituer une équipe diocésaine, voire un service diocésain, chargé du soutien à la vie spirituelle pour tous. Cette équipe aurait les missions suivantes :

- Proposer des temps d'initiation à la prière, à la méditation, à la *lectio divina*, éventuellement sous la forme d'écoles de prière ouvertes à tous, ainsi que des temps de ressourcement spirituel.
- Proposer une formation à l'accompagnement spirituel.
- Créer, à l'échelle du diocèse, une communauté de prière en ligne.
- Solliciter la prière des communautés religieuses du diocèse et des fraternités missionnaires [cf. proposition 1 du sujet 3.4] pour accompagner les initiatives d'évangélisation.
- Développer des assemblées de prière (de louange, pour les malades et les personnes éprouvées, *Prière des frères*, etc.).

2 - Susciter des disciples-missionnaires dans notre diocèse.

Faire preuve de créativité missionnaire afin que chaque baptisé se sente responsable de l'évangélisation. Différentes initiatives pourraient être ainsi menées pour favoriser une présence plus significative des chrétiens et une annonce plus visible de l'Évangile aussi bien dans les villes que dans le monde rural.

3 - Mettre en place un Service diocésain de la Mission pour accompagner l'élan missionnaire.

Soutenu par une École diocésaine de la Mission (à créer), ce Service assurerait les tâches suivantes :

- Organiser des rencontres, des ateliers d'évangélisation en paroisse, en aumônerie ou dans les mouvements.

- Accompagner chaque paroisse ou Ensemble pastoral dans la mise en place d'un relais local de la Mission, ainsi que dans des actions d'évangélisation.
- Faire connaître des propositions pastorales évangélisatrices.
- Assurer des formations à l'évangélisation, pour des petits groupes qui partent en mission. Celles-ci pourraient être itinérantes.
- Repenser, en lien avec le Sanctuaire, les Journées mariales de Buglose comme un véritable événement missionnaire. ●



Sujet 3.2 - L'accompagnement des adolescents, étudiants et jeunes professionnels dans la société actuelle

ORIENTATIONS PASTORALES PROPOSÉES

1 - Développer la pastorale des jeunes en permettant à chaque adolescent ou étudiant de rejoindre d'autres jeunes et de vivre des temps forts.

En relation avec le Service diocésain de la Pastorale des Jeunes,

Créer des pôles attractifs, pour les jeunes et avec les jeunes, dans des lieux accueillants et fonctionnels.

Favoriser l'engagement de celles et ceux qui souhaitent servir les plus pauvres, visiter les malades, accompagner des plus jeunes, s'engager dans des projets solidaires ou écologiques, dans l'évangélisation, la liturgie, etc.

Promouvoir les mouvements de jeunes et les patronages.

Proposer aux jeunes des temps de ressourcement (partage d'évangile, prière, adoration, pèlerinages), d'échange et de convivialité.

Encourager la rencontre entre jeunes de paroisses ou d'aumôneries différentes avec, lorsque c'est possible, un caractère œcuménique, voire inter-religieux.

Communiquer davantage sur l'ensemble des propositions et événements existants.

2 - Soutenir l'enseignement catholique dans sa mission d'évangélisation et développer ses liens avec le diocèse, les paroisses et les aumôneries de l'enseignement public.

Développer le lien entre les établissements d'enseignement catholique et les paroisses, en désignant un correspondant paroissial pour les établissements catholiques où sont scolarisés des jeunes de la paroisse.

Proposer davantage de temps forts diocésains ou inter-aumôneries (privé/public).

Dans chaque établissement catholique, encourager la création d'un Conseil de la Vie pastorale associant direction et personnel, adjoint en pastorale scolaire, prêtre accompagnateur, jeunes et parents, afin de faire vraiment, de chaque établissement de l'enseignement catholique, un lieu d'Église.

3- Élaborer des initiatives pour et avec les jeunes professionnels catholiques

En relation avec le Service diocésain de la Pastorale des Jeunes,

Veiller à ce que ces initiatives correspondent davantage à leurs attentes et les responsabilisent : temps d'échange, de convivialité, de formation et de prière durant lequel ils pourraient, par exemple, honorer les saints patrons des métiers qu'ils exercent, etc.

Faire en sorte que ces initiatives, surtout en milieu rural, les encouragent à rejoindre d'autres jeunes dans des mouvements, des services, des aumôneries, des paroisses.

S'assurer que ces initiatives les ouvrent à la vie du diocèse et leur permettent de prendre toute leur place dans les réalités ecclésiales landaises.

4- Créer une aumônerie des étudiants landais

En relation avec le Service diocésain de la Pastorale des Jeunes,

Proposer aux jeunes Landais, y compris ceux qui étudient en dehors du diocèse, de participer à la création d'une aumônerie diocésaine des étudiants. Cette aumônerie aurait les missions suivantes :

- Organiser des rencontres, des temps de formation, de prière et de convivialité
- Soutenir l'engagement des étudiants dans des actions sociales, écologiques, évangélisatrices, etc.
- Mener une réflexion avec les jeunes Landais, étudiant hors du département pour leur proposer un accompagnement pastoral adéquat et les encourager à se mettre en relation avec les aumôneries étudiantes des villes universitaires où ils séjournent.

5 - Former les personnes engagées dans l'accompagnement des adolescents et des jeunes.

Proposer aux personnes engagées auprès des adolescents et des jeunes des formations qui leur permettent de répondre aux interrogations de ceux-ci sur la foi, l'Église, la vie, la manière de se comporter, la vie affective, leur besoin d'être écoutés ou de s'engager, etc.

Sensibiliser ces accompagnateurs tant par rapport à des abus dont ces adolescents et jeunes pourraient être victimes que par rapport à certaines accusations concernant des chrétiens, des clercs, des laïcs en mission ecclésiale (LEME).

Les encourager à toujours placer le Christ au cœur de leurs interventions et de leur témoignage, dans une société qui voit souvent dans l'Église uniquement des interdits ou des affaires d'abus. ●

Sujet 3.3 - L'écologie et la Création

ORIENTATION PASTORALE PROPOSÉE

1 - Créer un service diocésain en charge de l'écologie intégrale.

Sa mission consisterait à :

- Proposer, dans le diocèse, des formations autour de l'Écologie intégrale en se référant à la lettre-encyclique *Laudato si* du Pape François (18 juin 2015). Cette encyclique souligne les dimensions éthiques et spirituelles de l'écologie intégrale, et elle invite au respect de la vie humaine ainsi que du bien commun.
- Accompagner les paroisses à vivre la démarche de l'écologie intégrale, par des actions concrètes :
 - en faisant preuve de créativité (potager partagé, culture de fleurs, dîners partagés),
 - en participant à des initiatives locales,
 - en cherchant avec les communes des solutions énergétiques vertueuses pour les bâtiments culturels et scolaires.
- Aider les équipes liturgiques paroissiales à préparer des célébrations qui honorent la beauté de la Création.
- Mener une réflexion sur l'utilisation écologique des terres et du patrimoine forestier du diocèse, en relation avec des professionnels.
- Éditer un guide des bonnes pratiques écologiques pour les paroisses, les aumôneries, les services diocésains et les mouvements (tri des déchets, covoiturage, carnets de chants, écrans de projection, etc.). ●

Sujet 3.4 - Vivre la fraternité dans l'Église diocésaine

ORIENTATIONS PASTORALES PROPOSÉES

1 - Créer des fraternités missionnaires dans chaque paroisse et/ou relais.

Créer des fraternités missionnaires à l'échelle de chaque paroisse, et, dans l'idéal, de chaque relais.

Ces fraternités, constituées de 5 à 10 membres, auraient pour vocation d'incarner une présence chrétienne et de témoigner de l'Évangile à l'échelon d'un quartier, d'un relais ou d'une paroisse. Leur témoignage se traduirait par :

- la qualité de leur vie fraternelle,
- des temps de prière et de partage de la Parole de Dieu,
- l'attention aux membres de la commune ou du relais éprouvés par des difficultés économiques, par la maladie, un deuil, etc.

En accord avec les responsables de la paroisse, les membres de ces fraternités pourraient également avoir la responsabilité d'ouvrir régulièrement l'église du relais dont ils font partie, ou d'y animer des temps de prière ouverts à tous.

2 - Mettre en place une Coordination Santé au service de la sœur ou du frère malade, ou en situation de handicap, dans chaque paroisse/Ensemble pastoral.

Mettre en place une coordination Santé dans chaque paroisse / Ensemble pastoral. Cette coordination aurait les missions suivantes :

- Faire vivre (ou faire renaître, là où il n'existe plus) un Service évangélique des Malades (SEM). Après discernement, appeler et former des personnes à ce service.
- Visiter les malades, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, et porter la communion aux personnes qui la demandent.
- Proposer les pèlerinages organisés par l'Hospitalité landaise et par les mouvements de Santé.
- Désigner un référent santé par paroisse qui puisse suivre les personnes ; il serait membre du CPP et serait en lien régulier avec l'EAPP.

3 - Faire connaître la pensée sociale de l'Église.

Faire connaître l'enseignement social de l'Église, en organisant à l'échelle diocésaine des formations, en montrant comment, d'une encyclique à l'autre, de *Rerum Novarum* (1891) à *Fratelli tutti* (2020), les papes successifs n'ont cessé d'adapter leurs enseignements aux évolutions sociétales.

4 - Déployer la pastorale des migrants dans le diocèse.

Participer, là où c'est possible, aux propositions mises en place par des associations laïques ou confessionnelles qui œuvrent auprès des migrants.

Réfléchir à la mise en œuvre d'un service d'accueil dans les Ensembles pastoraux ou les communautés paroissiales.

Là où c'est nécessaire et possible, proposer des célébrations en d'autres langues pour soutenir la prière des personnes étrangères. ●



Démarche proposée pour réfléchir sur le Sujet 2.1 - Les structures pastorales diocésaines au service de la mission de l'Église en équipe synodale

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS PASTORALES

1 - Réorganiser les structures territoriales et pastorales

Lors de la première session de l'Assemblée synodale, à Aire-sur-l'Adour, le groupe de travail chargé de ce sujet a retenu deux propositions de réorganisation (A et B) parmi celles présentées dans le Cahier synodal, et il en a proposé une troisième (C).

- **Proposition A** - Regrouper toutes les paroisses en ensembles pastoraux avec une seule EAP (Équipe d'Animation Pastorale) et un CPP (Conseil Pastoral Paroissial) dans chaque paroisse.
- **Proposition B** - Organiser le diocèse autour de pôles territoriaux regroupant plusieurs paroisses où des prêtres, en coresponsabilité avec des laïcs, assurent des services différents : prière, évangélisation, pastorale sacramentelle, pastorale des jeunes, catéchèse, formation des laïcs, diaconie et service du frère.
- **Proposition C** - Organiser le diocèse en ensembles pastoraux regroupant plusieurs paroisses où les prêtres, en coresponsabilité avec les laïcs, assurent les différents services, tout en favorisant la création de petites communautés de proximité qui facilitent l'annonce de l'Évangile.

1/ Réflexion personnelle : inviter chaque membre de l'équipe à préparer chez soi la 1^{ère} partie de la démarche proposée en équipe en répondant aux 5 questions ci-dessous :

- Comment voyez-vous la place du curé, des autres ministres ordonnés et des laïcs en ce qui concerne la coresponsabilité et l'entraide ?

- Quelle serait la place/le rôle de l'EAPP, du CPP, du CEP tels qu'ils existent aujourd'hui ? Que deviendraient-ils ?

- Comment cette proposition répond au souhait de proximité ? Ou que faudrait-il mettre en place pour y répondre ?

- Quels avantages voyez-vous à cette formule ?

- Quels freins percevez-vous ?

2/ Réflexion en équipe : prendre le temps de lire chaque proposition de réorganisation. Reprendre chacune des questions préparées en laissant chaque membre s'exprimer.

Après avoir répondu à ces 5 questions pour chacune des trois propositions (A, B, C), prendre un temps de silence, de prière pour laisser résonner en soi tout ce qui fut partagé.

Discerner ensemble le modèle pastoral le plus pertinent pour notre diocèse.

Puis répondre aux 2 questions suivantes en équipe synodale pour transmettre le fruit de votre discernement au Secrétariat général du Synode, tout en justifiant votre réponse pour chacune d'elles.

Dans le Modèle pastoral que vous proposez, que deviennent alors, selon vous, CPP (Conseil Pastoral Paroissial), EAPP (Équipe d'Animation Pastorale Paroissiale), EARP (Équipe d'Animation de Relais Paroissial), CEP (Conseil économique paroissial) ?
Dans ce Modèle pastoral, comment voyez-vous la place du curé, des autres ministres ordonnés et des laïcs en ce qui concerne la coresponsabilité et l'entraide ?

[Pour l'envoi des réponses, voir Modalités page 7].





PRIÈRE

DU SYNODE
DIOCÉSAIN


OSONS
l'espérance

SYNODE 2023 - 2025

Esprit-Saint,

Comme les apôtres
avec la Vierge Marie,
Nous voici réunis en ta présence.

Viens répandre tes dons
sur notre diocèse.
Daigne habiter nos cœurs,
Donne-nous la grâce d'oser
l'Espérance
Durant la célébration du synode
diocésain.

À Buglose, le Bienheureux Père Cestac
a reçu en son cœur cette phrase :
« Ne me demande que mon esprit ».

Par l'intercession de Notre Dame,
Enseigne-nous le juste discernement,
Montre-nous comment nous devons
marcher ensemble.

Ouvre nos oreilles à l'écoute du
monde,
Garde-nous dans la communion
de ton Église :
Que nous trouvions en Toi notre unité,
Sans nous éloigner du chemin de la
vérité et de la justice,
En avançant ensemble vers la Vie
éternelle.

Nous te le demandons à Toi,
dans la communion du Père et du Fils,
pour les siècles des siècles, Amen.

+ Nicolas SOUCHU
Évêque d'Aire et Dax